IIème partie : « Aménagement et développement du territoire français»
Thème 2 : « L'organisation du territoire français »

Thème 2 - L'ORGANISATION DU TERRITOIRE FRANÇAIS	
CONNAISSANCES **Les contrastes territoriaux.** La production de la richesse est concentrée sur le territoire national en lien avec les dynamiques européennes et mondiales. Les métropoles dont Paris, les régions motrices, certains espaces frontaliers et les littoraux sont les lieux privilégiés.	*DÉMARCHES* **Une étude de cas : l'agglomération parisienne.** L'étude de cas débouche sur la mise en évidence des grands contrastes territoriaux à l'échelle nationale et du rôle des acteurs publics et privés. Ces contrastes sont reportés sur un croquis de l'organisation du territoire national.
CAPACITÉS **Décrire et expliquer :** – la distribution spatiale des activités sur le territoire de la France – le poids et le rayonnement de Paris – quelques formes de disparités ou d'inégalités sur le territoire national **Réaliser un croquis** de l'organisation du territoire national	

- **Quels sont les effets de l'intégration européenne et de la mondialisation sur l'organisation du territoire français ?**

I. Etude de cas : L'agglomération parisienne

- Comment l'agglomération parisienne répond-t-elle au défi d'une intégration à l'espace mondialisé ? Quels en sont les effets ?

Séquence 1 : 1h à 1h30

Trace écrite : fiche de travail à compléter (pas indispensable) + un schéma à réaliser progressivement ensemble (et reformulation écrite en fin d'étude).

A. Une métropole complète et mondiale

1. Evolution démographique et spatiale de l'agglomération (et de l'aire urbaine)
Objectif : définir et délimiter l'agglomération

Rappel des définitions (voir page spéciale définitions)
Nous utiliserons parfois la notion de « pôle urbain » (partie centrale de l'«aire urbaine ») l'agglomération correspond approximativement au pôle urbain.

Travail à partir de cartes de **Géoclip** : http://franceo3.geoclip.fr/ : peut être fait oralement au tableau pour ne pas perdre de temps.
(5-10 mn par le prof ou 1/2h 3/4d'h si manipulation des élèves!)
(Voir tutoriel)

Dans « ajouter un indicateur », double-cliquer sur « démographie » puis sur la carte « typologie urbain/rural-historique ».
Une fois la carte affichée, menu déroulant et choisir « animation » :
Puis cliquez sue la double flèche pour démarrer l'animation et répondez aux questions.

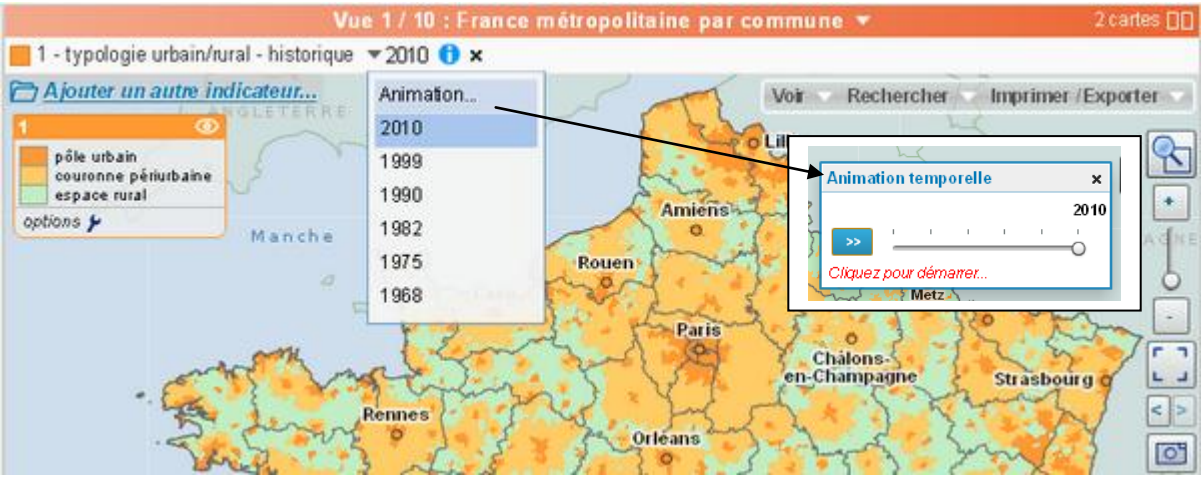

1. Que représentent les différentes couleurs sur la carte ?

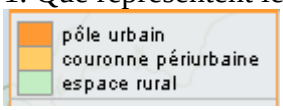

L'aire urbaine (pôle urbain et couronne périurbaine) et l'espace rural).

2. Quelle évolution spatiale a connu l'aire urbaine parisienne entre 1968 et 2010 ?
Etalement dans l'espace important.

Possibilité de décocher certains éléments pour ne garder que le pôle urbain (dans « options »).

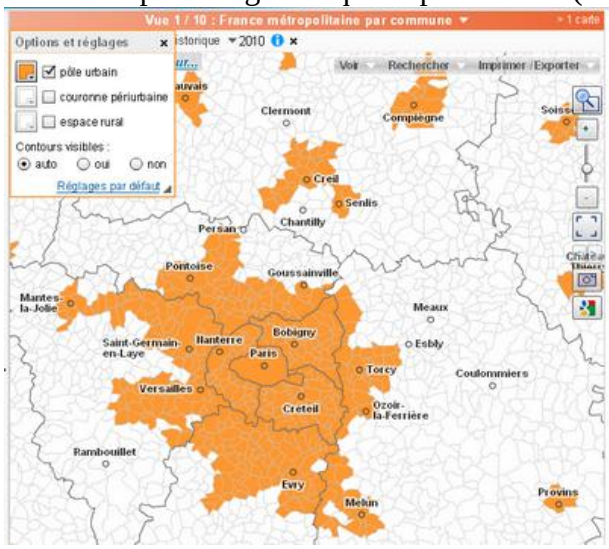

3. Citez quelques villes appartenant au pôle urbain (ou à l'agglomération) en 2010 ?
Mantes-la Jolie, Melun, Pontoise, …

4. **Ajouter un nouvel indicateur : « démographie », « population » (1968-2009).**

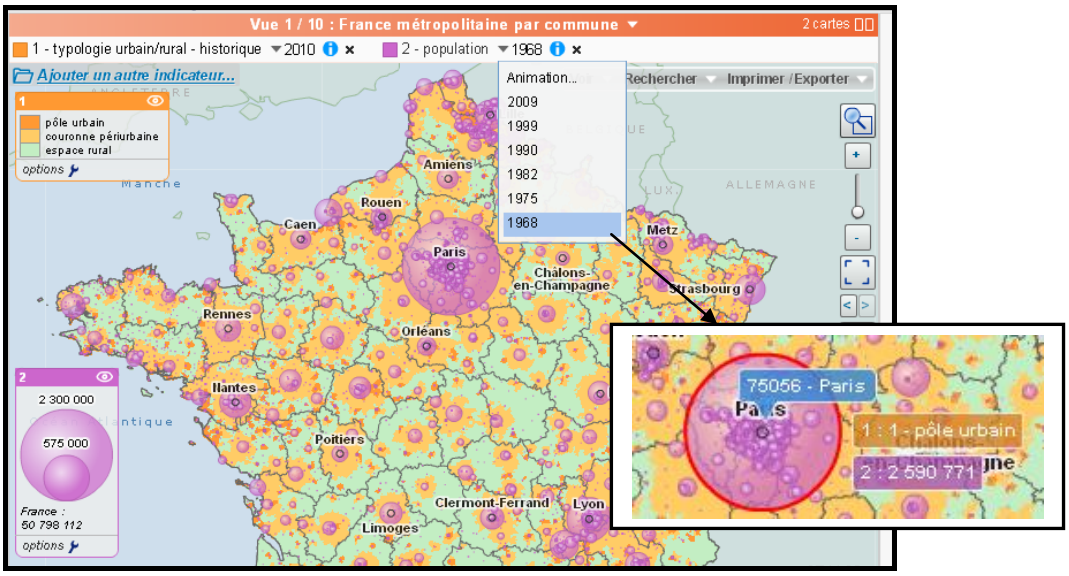

Comment a évolué le nombre d'habitants à Paris entre 1968 et 2009 ?
(Pour le savoir, déroulez et choisissez d'abord 1968 puis 2009 et passez avec la souris sur Paris pour voir les chiffres apparaître, puis sur Evry).

	Paris	Evry
1968	*2 590 771*	7113
2009	*2 234 105*	52 403

> Ville nouvelles : politique d'aménagement du territoire pour désengorger Paris

- Trace écrite pour les élèves :

Si l'agglomération parisienne s'est étendue dans l'espace au cours des années (1968-2010) (elle s'étend de Mantes-la-Jolie à l'Ouest à Melun au Sud-Est), elle (*ou le pôle urbain*) a eu tendance à perdre de la population (en particulier Paris) au profit de la couronne périurbaine.

2. Une métropole (durée variable selon la version choisie : en classe, en salle info)
* Possibilité d'un travail en HDA (voir proposition)

Rappel de la définition

Ouvrir le fichier « agglomération parisienne.kmz » (dans le dossier classe) dans Google Earth, et répondre aux questions suivantes :

Repères 1-2 : Fonctions métropolitaines de l'agglomération parisienne
Utilisation d'une fiche issue de « Territoires 2040 » de la DATAR : « Les espaces métropolitains dans la mondialisation » : http://www.acteurspublics.com/files/rtd-2012/cartes-france-2040-4.pdf ou http://www.datar.gouv.fr/la-datar/cartotheque
(ou Hachette Education p. 332 ou 336)

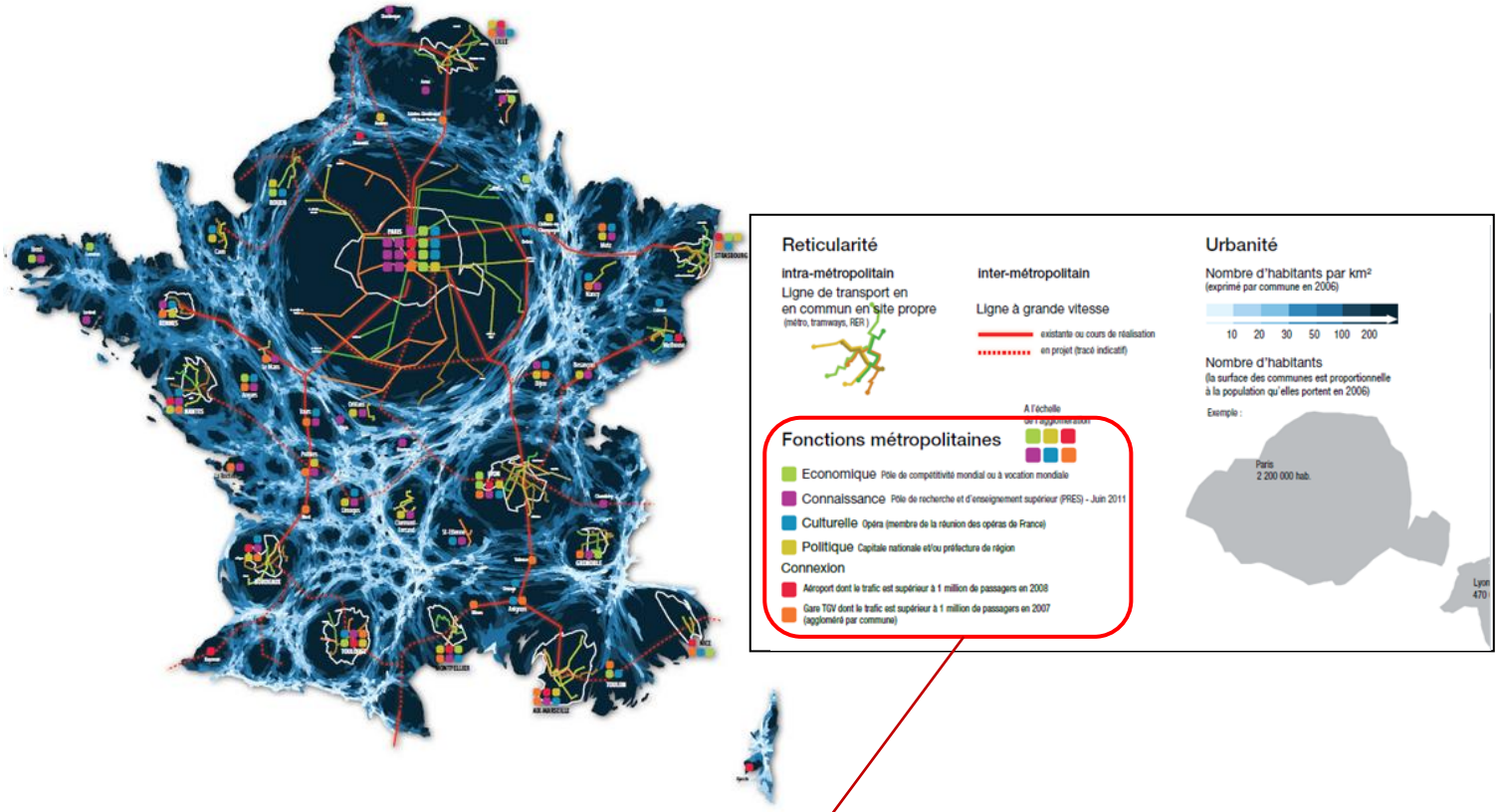

1. Quelle est la particularité de cette carte ? Comment s'appelle ce type de carte ?
La taille des espaces varie en fonction de l'importance de l'indicateur représenté (ici la taille des communes en fonction du nombre d'habitants en 2006). C'est une carte par anamorphose.
2. Quels indicateurs montrent l'importance de l'agglomération parisienne par rapport aux autres grandes agglomérations françaises ?
- L'urbanité (nombre et densité de population en 2006)
- Les réseaux de transports
- Les fonctions métropolitaines
3. Quelles sont les fonctions métropolitaines présentes dans l'agglomération parisienne ?
Economiques, connaissances, culturelles, Politiques + connexions (axes de transport, hubs)

Repère 3-4-5 : Fonctions métropolitaines dans l'agglomération : La Défense, Versailles, Saclay
A l'aide du doc. 4 p. 299 du livrescolaire.fr
http://www.lelivrescolaire.fr/4408/2_Paris_capitale_francaise_ville_mondiale.html#Document=19601, et des autres repères, complète la 2ème colonne par des exemples précis et localise-les.

Fonctions métropolitaines	Exemples (et localisation : Paris ou agglomération)
Economique	*La Défense* (Puteaux, Nanterre, Courbevoie)*
Connaissance	*Sorbonne (Paris) ; Recherche (Saclay)…*
Culture	*Louvre (Paris) ; château de Versailles (Versailles)*
Politique	*Elysée (Paris)*
+ connexion aux réseaux de transport	*Aéroports (Roissy, Orly), Gare TGV (Paris, Marne la Vallée)*

[Autres documents possibles : fonctions métropolitaines da Paris intra-muros : doc.2 p. 280 (Belin) ou dans toute l'agglomération : 1p. 334 Hachette Education
ou texte : extrait de V. Adoumié, *Géographie de la France*, Hachette 2011 : Nathan p. 304 ou plus long, Bordas p. 323]

3. Une ville mondiale ?

Repère 6 : Paris : ville mondiale ?

2ème carte de la fiche DATAR, à l'échelle mondiale : « Les espaces métropolitains dans la mondialisation » : http://www.acteurspublics.com/files/rtd-2012/cartes-france-2040-4.pdf

(Document complexe : on peut lui préférer un texte)

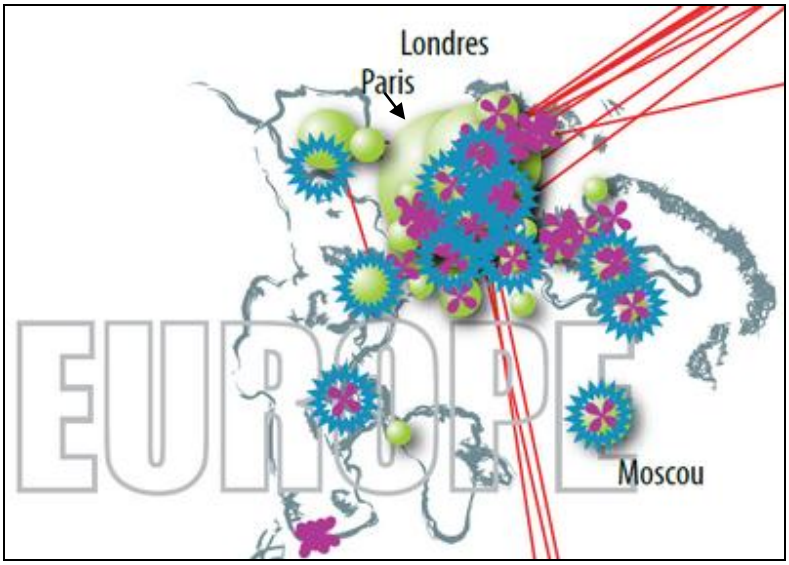

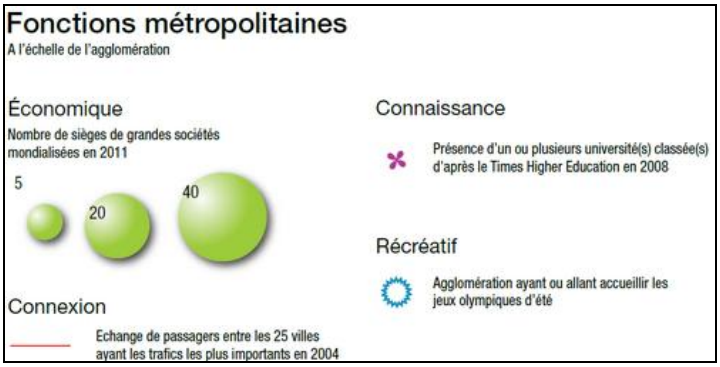

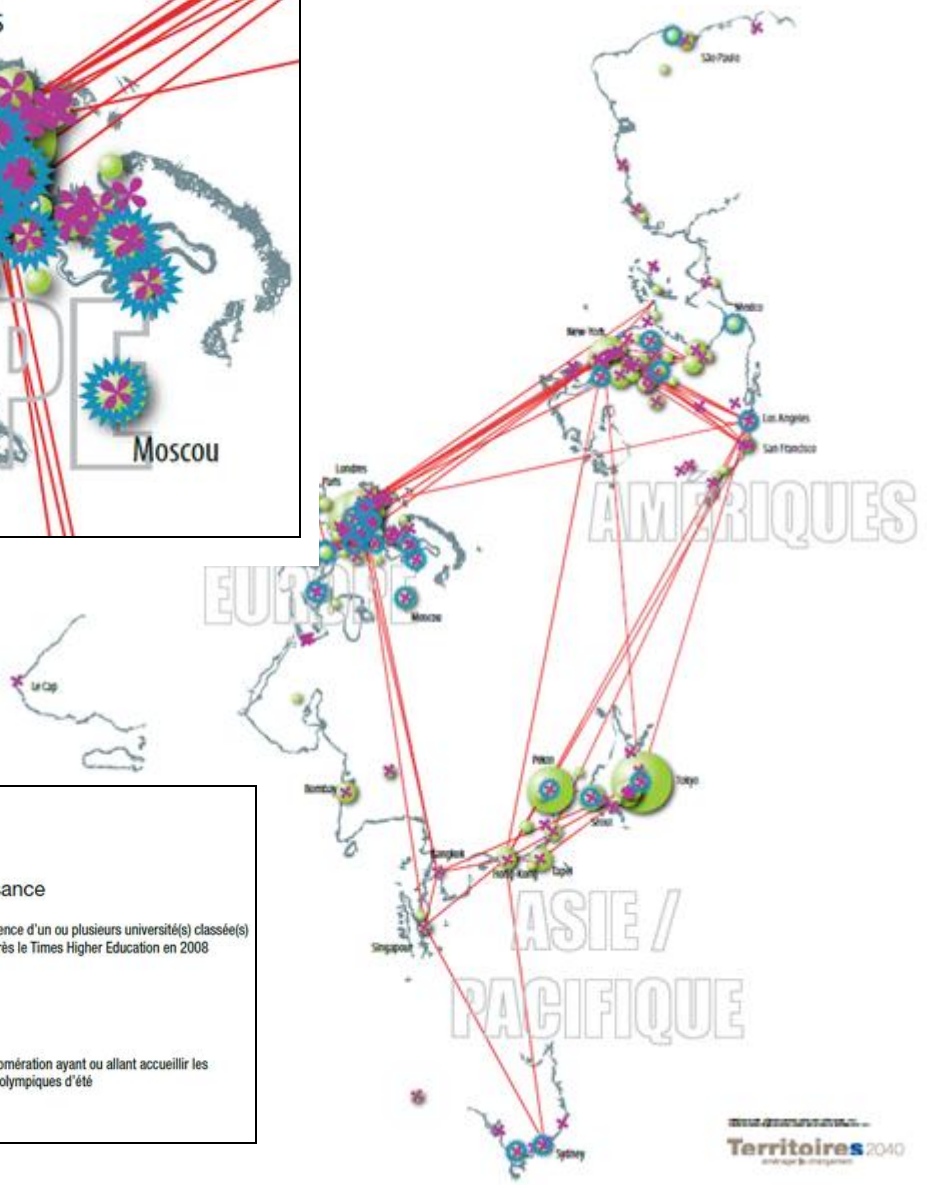

- Quels éléments font de Paris une « ville mondiale » d'après cette carte ?

Economique (Nombre de sièges sociaux de grandes sociétés mondialisées), Connaissance (grandes universités), Récréatif (agglomération ayant ou allant accueillir les JO).

- Avec quelles autres villes Paris est-elle en relation (ou en concurrence) à l'échelle mondiale ?

En Europe : Londres ; dans le monde : Moscou, New York, Los Angeles, Tokyo, Pékin…

➢ Début du schéma

L'organisation spatiale de l'agglomération parisienne

Comment l'agglomération parisienne répond-t-elle au défi d'une intégration à l'espace mondialisé ? Quels en sont les effets ?

<u>Légende</u>

Une métropole de rang européen et mondial

- Paris « intra-muros » concentre les fonctions métropolitaines
- Agglomération parisienne en expansion : 11,7 millions d'habitants (2ème ville d'Europe)
- Des axes de communication qui ouvrent sur l'Europe
- Hubs aéroportuaires

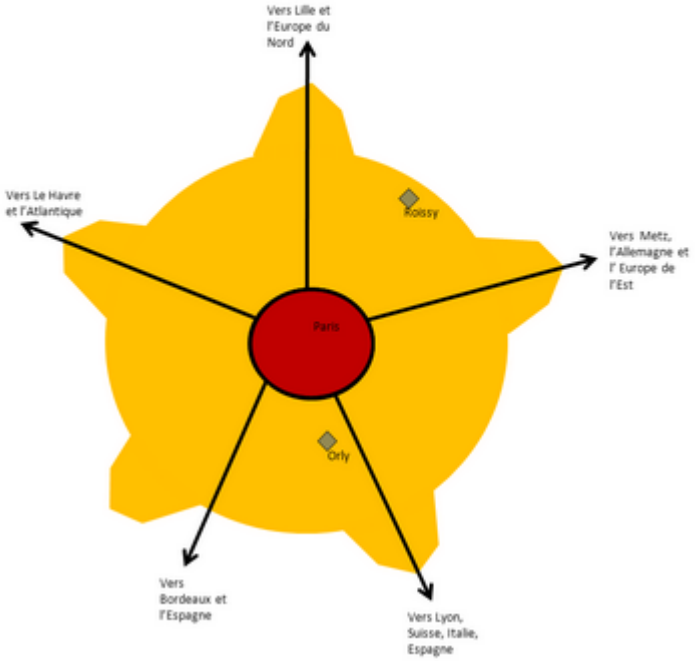

Séquence 2 : 1h

B. Les effets de cette métropolisation parisienne

1. L'attractivité parisienne se renforce

- A l'échelle de l'agglomération ou de l'aire urbaine : carte sur les déplacements domicile-travail

Voir carte Belin livret région ile de France p. 54 ou cette carte :

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=20&ref_id=18200&page=alapage/alap379/alap379_carte.htm#carte2

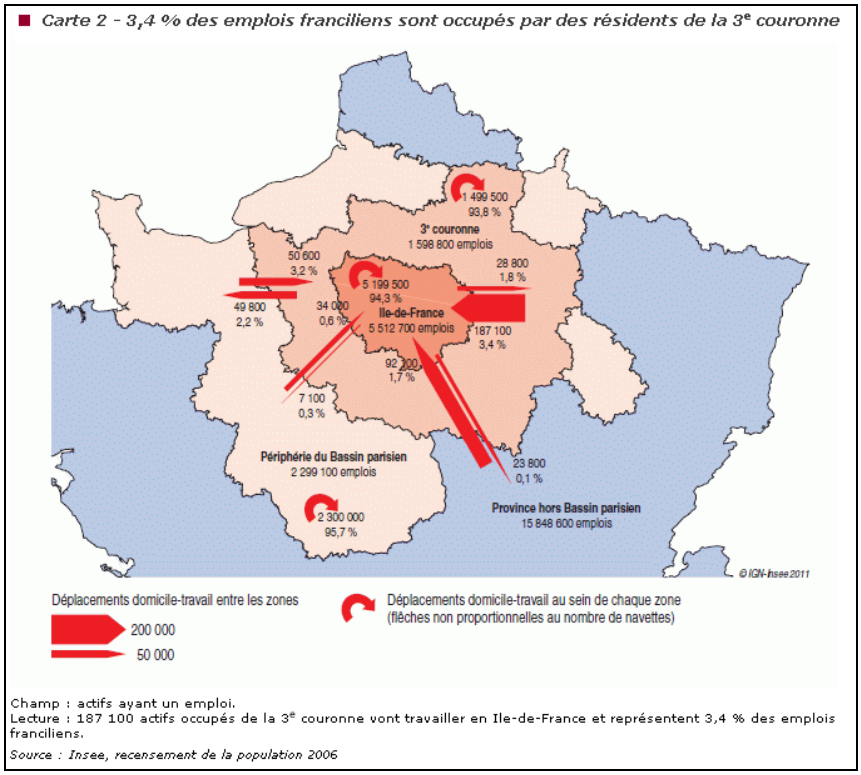

2. En particulier pour les emplois qualifiés (**choisir** une de ces cartes par exemple).

* A l'échelle de l'agglomération :

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=20&ref_id=17856&page=alapage/alap370/alap370_carte.htm

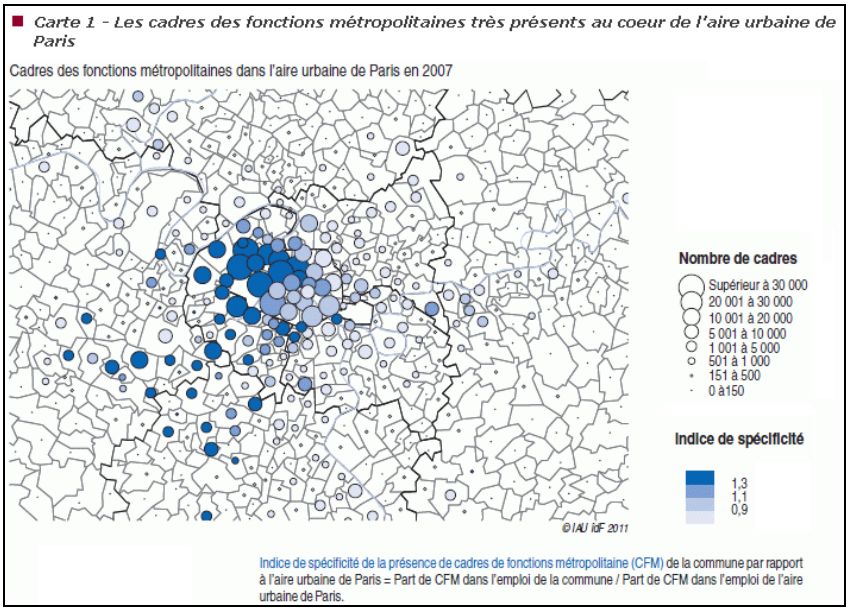

* A l'échelle de la région :

http://www.stif.info/IMG/pdf/2.DUplacts_domicile_travail.pdf :

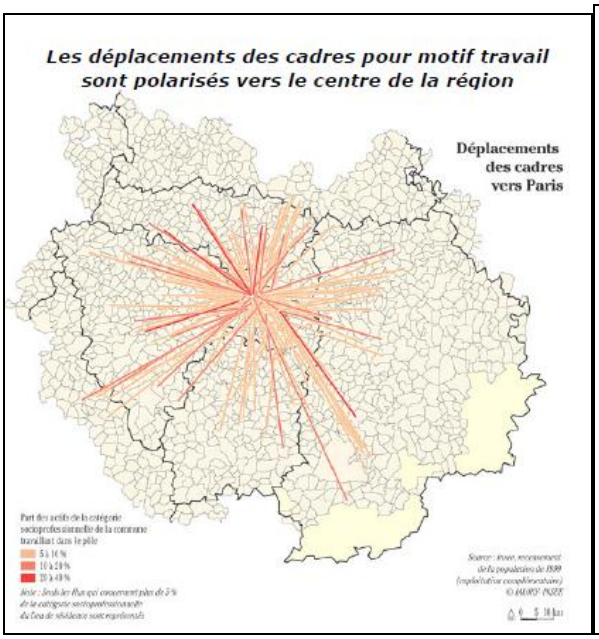

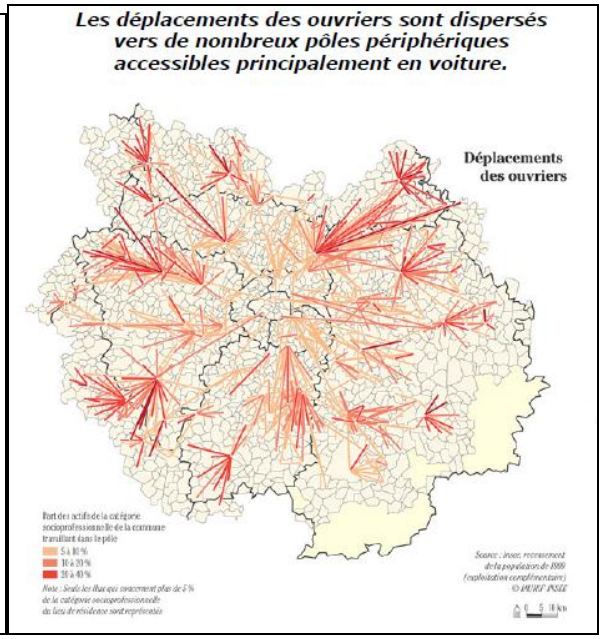

* A l'échelle nationale :

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=12053&page=alapage/alap293/alap293_carte.htm

:: Cartes : L'Ile-de-France attire des cadres de 15 régions métropolitaines et des ouvriers du Nord-Pas-de-Calais

Flux global sur la période

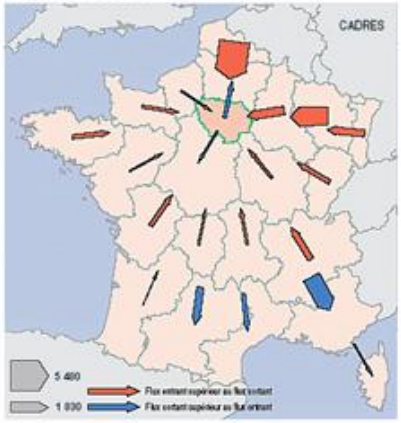

Lecture : pour les cadres, la différence entre le nombre d'entrées en Ile-de-France en provenance du Nord - Pas-de-Calais et le nombre de sorties d'Ile-de-France vers le Nord - Pas-de-Calais est de 5 480 personnes sur la période 2000-2005 (flux global).

Champ : population des ménages, personnes actives âgées de 15 à 64 ans de la catégorie sociale indiquée.

Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006 - Exploitation complémentaire

Ou doc. 5 p. 305 Nathan ou Magnard p. 291

*A l'échelle internationale

Les 4 clés de l'attractivité internationale de Paris

Les transports, l'activité économique, le système éducatif et le rayonnement mondial de la ville sont les forces de la capitale française. Elle gagne quatre places dans le classement PwC (PricewaterhouseCoopers) des villes mondiales les plus attractives, passant de la 8ème à la 4ème place de ce classement.

http://www.latribune.fr/ 16 Octobre 2012

Conclusion : L'attractivité de l'agglomération parisienne se lit à toutes les échelles à dans tous les domaines. Elle attire en particulier des fonctions supérieures. On assiste à un métropolisation croissante.

Mais ce poids de l'agglomération parisienne est-il un avantage ou un inconvénient dans le contexte de mondialisation ?

2. Des disparités socio-spatiales croissantes

- IDH en 2009 : http://sigr.iau-idf.fr/webapps/visiau/

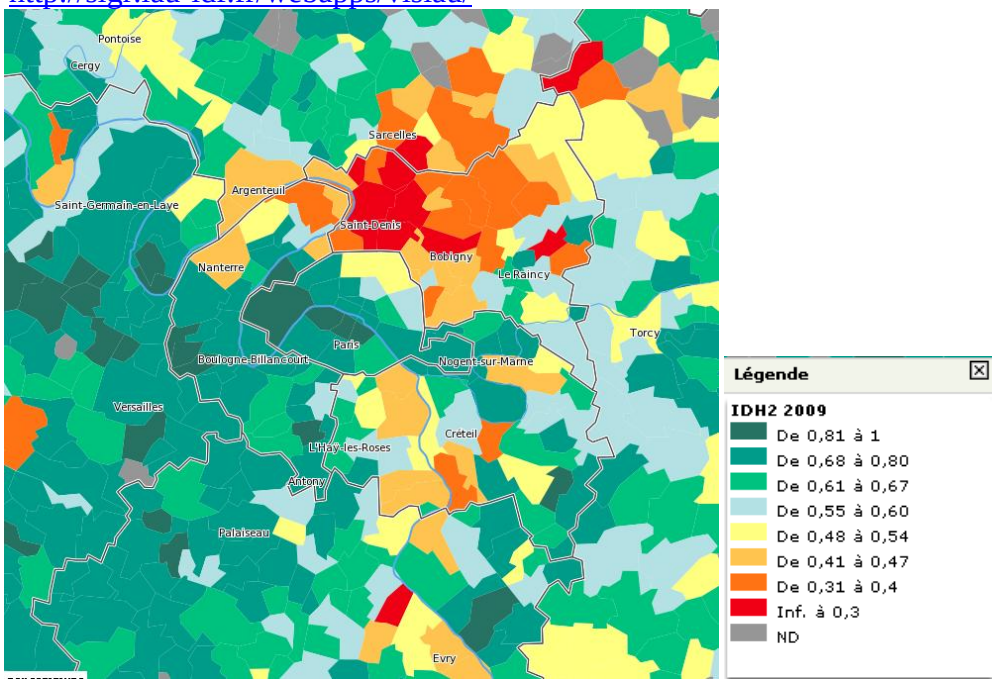

L'Indicateur de Développement Humain (IDH-2) par commune
Source : IAU-îdF 2012

Quelle partie de l'agglomération parisienne a l'IDH le plus élevé ? Quelle partie a l'IDH le plus faible ?
Ouest et Sud-Ouest : le plus élevé (ex. : Versailles, Saint Germain en Laye, Palaiseau…)
Nord et Est : le plus faible (ex. : Saint Denis, Bobigny, Créteil…)

2 photographies dans deux espaces de l'agglomération + carte des revenus/hab

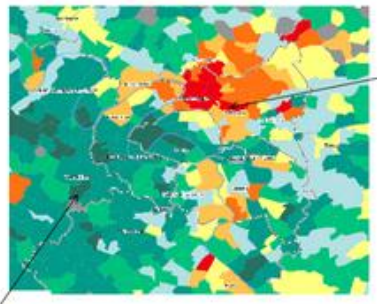

Google Maps ;
http://www.panoramio.com/photo/19308571; ©alidz31

Cité Paul Eluard à Bobigny

Google Maps
http://www.panoramio.com/photo/24911209
©jpgeno

Une rue de Versailles

Ex. 1 : Versailles
Ex. 2 : Bobigny (ZUS : Zone urbaine sensible) (voir Hachette Education p. 333)
Voir aussi : http://www.inegalites.fr/spip.php?article1608&id_mot=95

➢ Suite du schéma

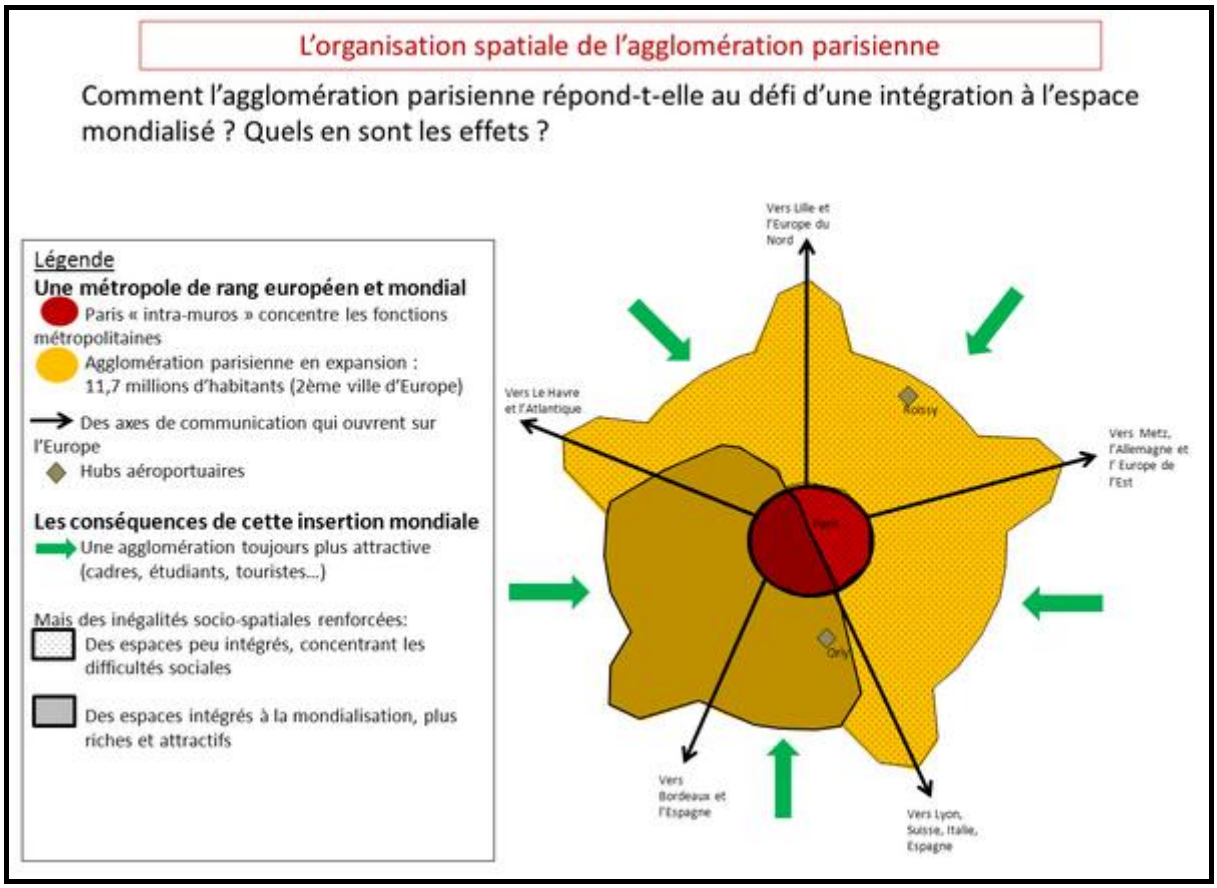

Séquence 3 : 1h

C. Un nécessaire aménagement

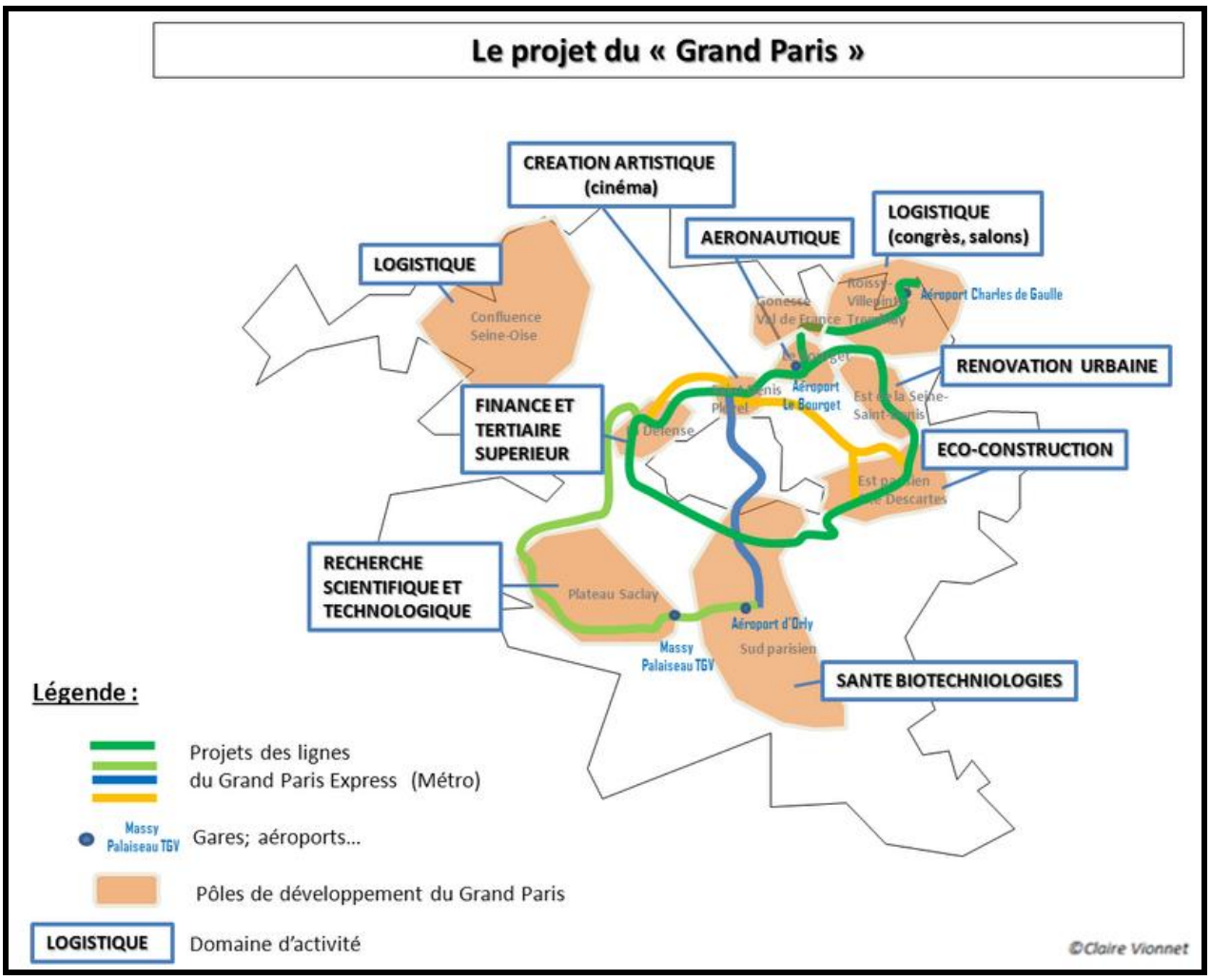

Le projet du Grand Paris : http://www.mon-grandparis.fr/
Le projet du Grand Paris cherche à répondre aux défis présentés précédemment.

1. D'après la vidéo sur la page d'accueil du site, quels sont les objectifs du Grand Paris ?
- *« Rester une des métropoles les plus attractives au monde »*
- *« Développer une région capitale intense, harmonieuse, équilibrée »*

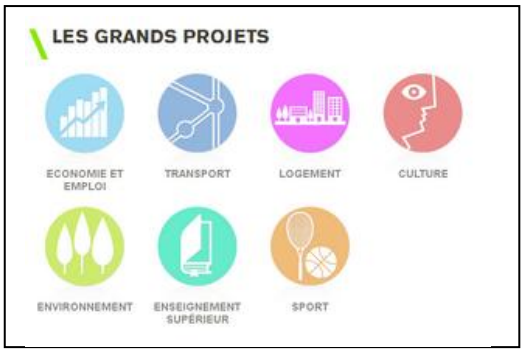

2. Faites dérouler « Les Grands Projets » pour compléter votre réponse : Dans quels domaines les projets sont-ils envisagés ?
- *Transport*
- *Habitat plus solidaire*
- *Environnement, DD*
- *Pôle d'activité plus compétitifs ; Emplois*
- *Rayonnement, ouverture sur le monde*

Grand Paris-carte des transports : schéma précédent (autre ressource : http://sigr.iau-idf.fr/webapps/visiau/ : Cliquer sur « Carte des CDT-document de travail -2012 »)
+ vidéo INA : http://www.ina.fr/economie-et-societe/environnement-et-urbanisme/video/4028378001004/le-projet-de-loi-sur-le-grand-paris-suscite-des-reticences-chez-les-elus-francil.fr.html :
Permet de nuancer la vision « promotionnelle » du site du Grand Paris et de montrer les acteurs et les divergences.

3. Quel est aussi un des objectifs du Grand Paris d'après ce schéma (et cette vidéo) ?
Développer des transports collectifs entre les pôles du Grand Paris pour désengorger des transports saturés.

Les territoires en développement :
Schéma + http://www.mon-grandparis.fr/ : Cliquer sur « territoires en développement » : carte interactive.
Possibilité de choisir un territoire et d'explique le projet qui lui est associé en quelques mots.

4. Relevez quelques noms de ces « territoires en développement » :

Exemple : Plateau de Saclay (voir aussi le texte proposé dans http://lelivrescolaire.fr/4408/2_Paris_capitale_francaise_ville_mondiale.html#Document=23686)
Nom du territoire : *Plateau de Saclay*
Projet : *Créer un cluster scientifique et technologique : faire de Saclay la « Silicon Valley » à la française*
Quels sont les acteurs qui participent au projet. *Pôles de R&D de **grandes firmes**, **universités** tournées vers la recherche, **centres de recherche publique**, grandes écoles d'ingénieur et de management*

+ qqs mots sur les conflits d'usage (agriculteurs notamment) : voir TDC n°1044 novembre 2012 p. 40-41

5. **Conclusion** : A l'aide du schéma et de la vidéo du site, complétez le tableau pour montrer que le Projet du Grand Paris répond aux ambitions d'une métropole mondiale tout en prenant en compte les préoccupations du DD :

Aspect économique *Renforcer le rayonnement mondial de Paris, notamment dans le domaine des hautes technologies et l'innovation*	**Aspect social** *Réduire les inégalités socio-spatiales*	**Aspect environnemental** *Développement urbain durable et solidaire*
- Pôles de développement (« cluster ») *(ex. Plateau de Saclay)*	*- Accessibilité (transport)* *- Redynamiser des espaces en difficulté* *- Emplois* *(ex. : « Est de la Seine Saint Denis »)* *- Emplois*	*- Plantation d'une forêt de 100ha* *- Transports collectifs* *(ex. « cluster » Est Parisien, Cité Descartes* *Territoire d'innovation pour un développement urbain durable)*

➢ Fin du schéma

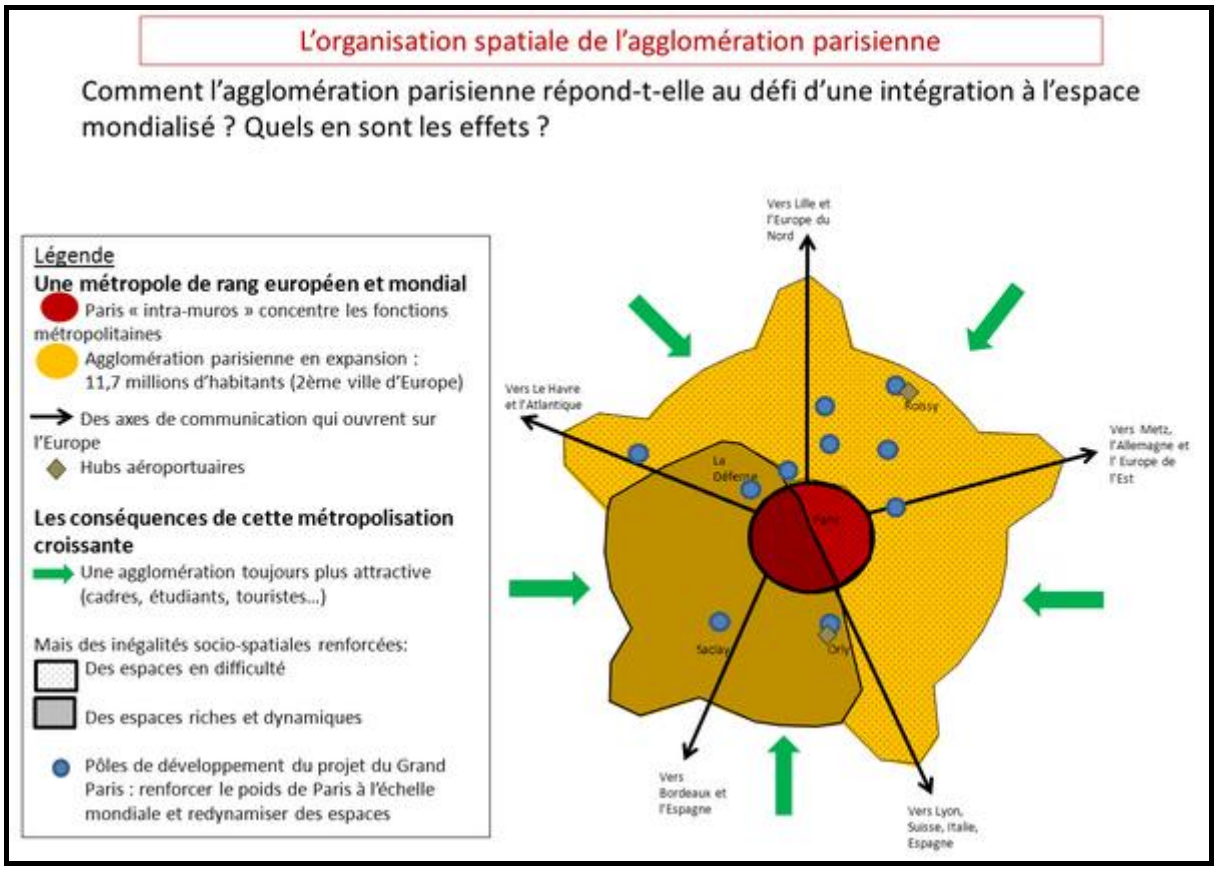

Possibilité d'évaluation ou DM :

A partir du schéma, rédiger un texte montrant les effets de l'intégration mondiale sur l'agglomération parisienne.

Et/ou : (ou en transition) :

Un extrait de M. Raghezza-Zitt, *La France dans les territoires*, SEDES, 2011, (Magnard p. 282).

Paris : une chance ou un handicap pour la France ?

a. Le rayonnement de l'agglomération parisienne assure à la France une puissance mondiale.

« Le statut de ville globale de la métropole parisienne fait qu'elle appartient aux clubs très fermés des villes qui commandent l'économie-monde et qu'elle est largement insérée dans le système des métropoles européennes et mondiales. Paris est en concurrence directe avec Londres, qui selon les années, est placée devant la capitale française en termes de PIB. Dans ces conditions, le renforcement de Paris et de sa région métropolitaine devient une priorité... »

b. Le rayonnement de l'agglomération parisienne déséquilibre le territoire national

« L'aire d'influence de Paris s'étend au-delà de 200 kilomètres, empêchant l'émergence de pôles concurrents. Cette monocéphalie* du réseau urbain rapproche la France d'autres pays européens tels que le Royaume-Uni, également héritier d'une construction territoriale centralisée...

La domination du centre parisien est lisible à la simple observation d'une carte routière ou ferroviaire. Les réseaux majeurs (autoroutes, lignes à grande vitesse, transports aériens) sont dessinés en étoile... Les régions françaises sont ainsi très bien connectées à la capitale. mais sont nettement moins bien reliées entre elles. »

Magali Reghezza-Zitt, La France dans ses territoires, © Sedes, 2011.

**monocéphalie : une seule tête*

Avantage : Ce poids de Paris lui permet de supporter la concurrence directe avec Londres. Elle se doit donc de se maintenir à un haut niveau dans la hiérarchie mondiale si elle veut avoir un poids dans les décisions économiques, politiques…

Inconvénient : le poids et le rayonnement de Paris à l'échelle nationale empêche l'émergence d'autres pôles. Forte centralisation (ex. les transports).

A l'oral : Expliquer que les politiques d'aménagement ont cherché à réduire ce poids de Paris mais le contexte de mondialisation modifie cette vision des choses. Désormais, la priorité est de maintenir le statut de ville mondiale à Paris.

Séquence 4 : 1h

II. L'organisation du territoire national

A partir de cartes + rappels

> Croquis de synthèse à élaborer progressivement : un territoire métropolisé et contrasté

Doc. 1 :
http://territoires2040.datar.gouv.fr/spip.php?rubrique54

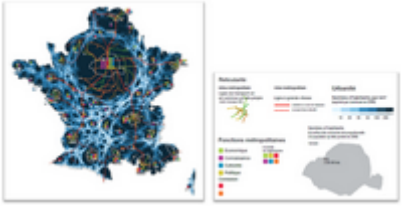

Ou Hachette Education p. 336 Bordas p. 326 ou Nathan p. 309 ou Hatier p. 306

+ rappels : carte aires urbaines en France + espaces productifs + pôles de compétitivité

Doc. 2 : Transport et organisation de l'espace en France

Nathan p. 309 ou Bordas p. 328 ou
http://lelivrescolaire.fr/4425/2_Le_reseau_de_lignes_a_grande_vitesse_en_France_et_en_Europe.html#Document=20085

Ou Colombel, Oster, La France, *Territoires et aménagements face à la mondialisation*, Nathan, 2011 p. 197

(ports, aéroports, axes de communication, interfaces : littoraux, frontières)

Doc. 3 : flux de travailleurs frontaliers :
Voir par exemple doc 5 p. 289 Belin 3ème

Doc. 4 : Des régions plus ou moins prospères et attractives
http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=21&ref_id=15333

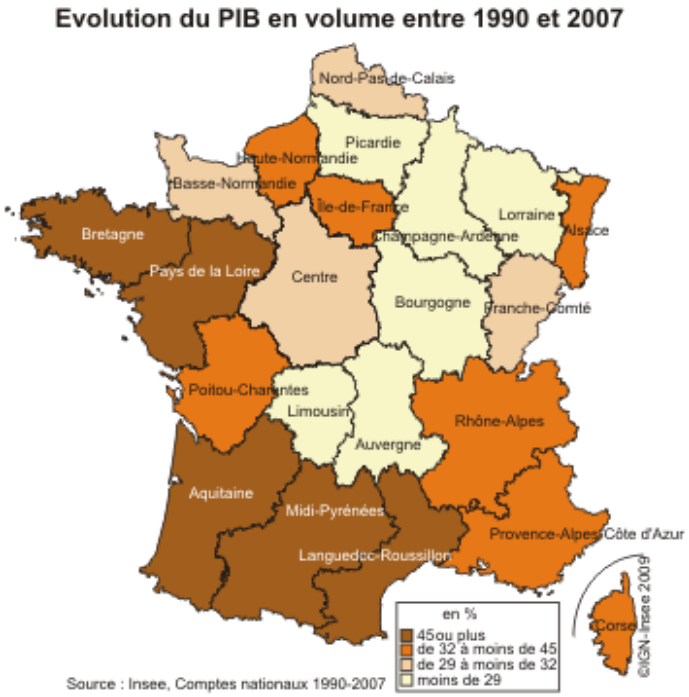

Doc. 5 : La réorganisation des services publics

De nombreux élus ont exprimé leur inquiétude lors du 91e Congrès des maires de France à Paris, face à la fermeture de leur bureau de poste, leur maternité ou leur centre des impôts, particulièrement en milieu rural, où ils redoutent un accroissement de la désertification. […] « Aujourd'hui, il y a des territoires où on ferme en même temps plusieurs services publics. Dans le même coin, tout peut tomber, alors discutons au moins de façon transversale pour que ça ne touche pas les mêmes ! », s'est indigné Michel Vergnier, maire de Guéret (Creuse), déjà au cœur d'une vive contestation d'élus en 2004. À Auzat, on « résiste » contre la transformation du bureau de poste en agence communale, aux services plus restreints : « La Poste est le dernier lien avec la population retirée des villages et des hameaux, c'est un lien social et c'est ce dernier lien qui disparaît, au-delà du service public ».

Céline Castella, *Le Point*, 26 novembre 2008

www.lelivrescolaire.fr p. 307

> Le questionnement permet d'élaborer la légende de la carte.

I. Un territoire organisé par les métropoles et les axes de transport

1. Doc. 1 : Outre l'agglomération parisienne, Citez quelques autres grandes métropoles françaises ? Quelles fonctions métropolitaines les rendent attractives ? *Lyon, Marseille, Bordeaux, … : fonctions de commandements dans différents domaines (scientifiques, universités, laboratoires, culture …)*

2. Doc. 2 : Vers quelle(s) métropole(s) convergent les principaux axes de communication ? *Paris et dans une moindre mesure les grandes métropoles*

II. Facteurs dynamiques

3. Doc. 2 et 3 + connaissances : Quelles infrastructures ou espaces relient la France à d'autres territoires (européens et mondiaux) ? *hubs aéroportuaires, ports, tunnels…, littoraux ou régions frontalières*

III. Contrastes territoriaux

4. Doc. 4 : Quelles régions de France sont les plus riches (PIB/hab) ? *Ile-de-France et Rhône-Alpes*

5. D'après tes connaissances, quelles régions sont les plus attractives aujourd'hui en France ? *Sud et Sud-Ouest*

6. Doc. 5 : Quels problèmes se posent pour les territoires les moins attractifs ? Qui essaie de s'y opposer ? Comment ?

La disparition des services publics. Le maire et les habitants tentent de s'y opposer (discours au congrès des maires ruraux, manifestations…)

Croquis d'organisation de l'espace français

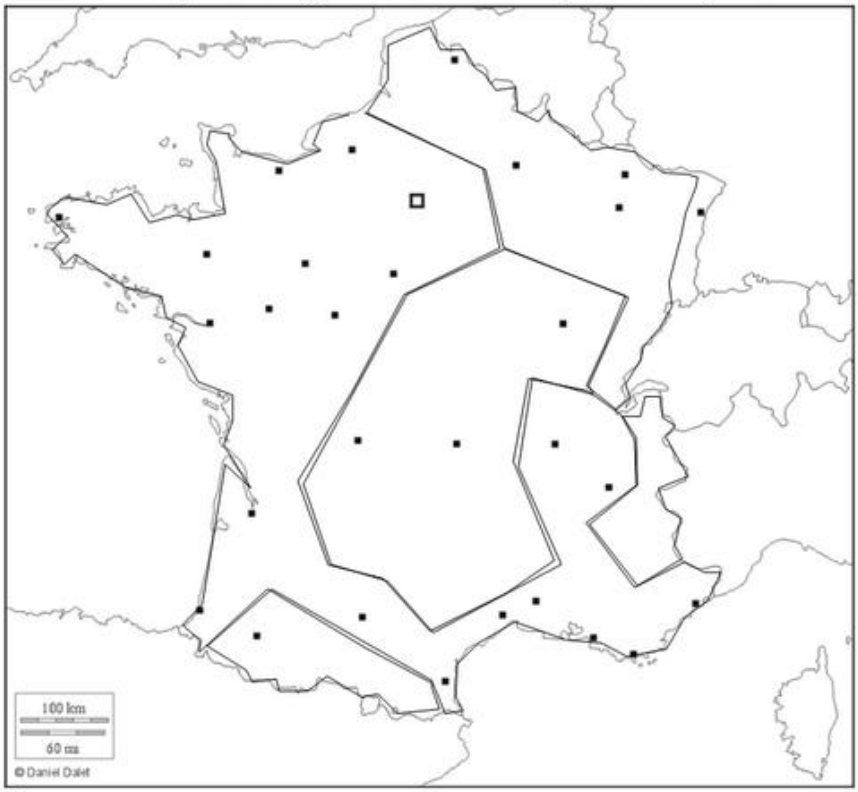

Légende

I. Un territoire organisé par les métropoles et les axes de transport

Paris et les autres grandes aires urbaines

Ces métropoles renforcent les réseaux de transport entre elles :

Principaux axes de communication

II. Facteurs dynamiques

pôles de compétitivité mondiaux

principaux ports

principal aéroport (Roissy)

littoraux

régions frontalières

flux d'IDE

III. Contrastes territoriaux

Régions attractives

Régions en reconversion

Espaces à dominante rurale en difficulté

Correction possible :

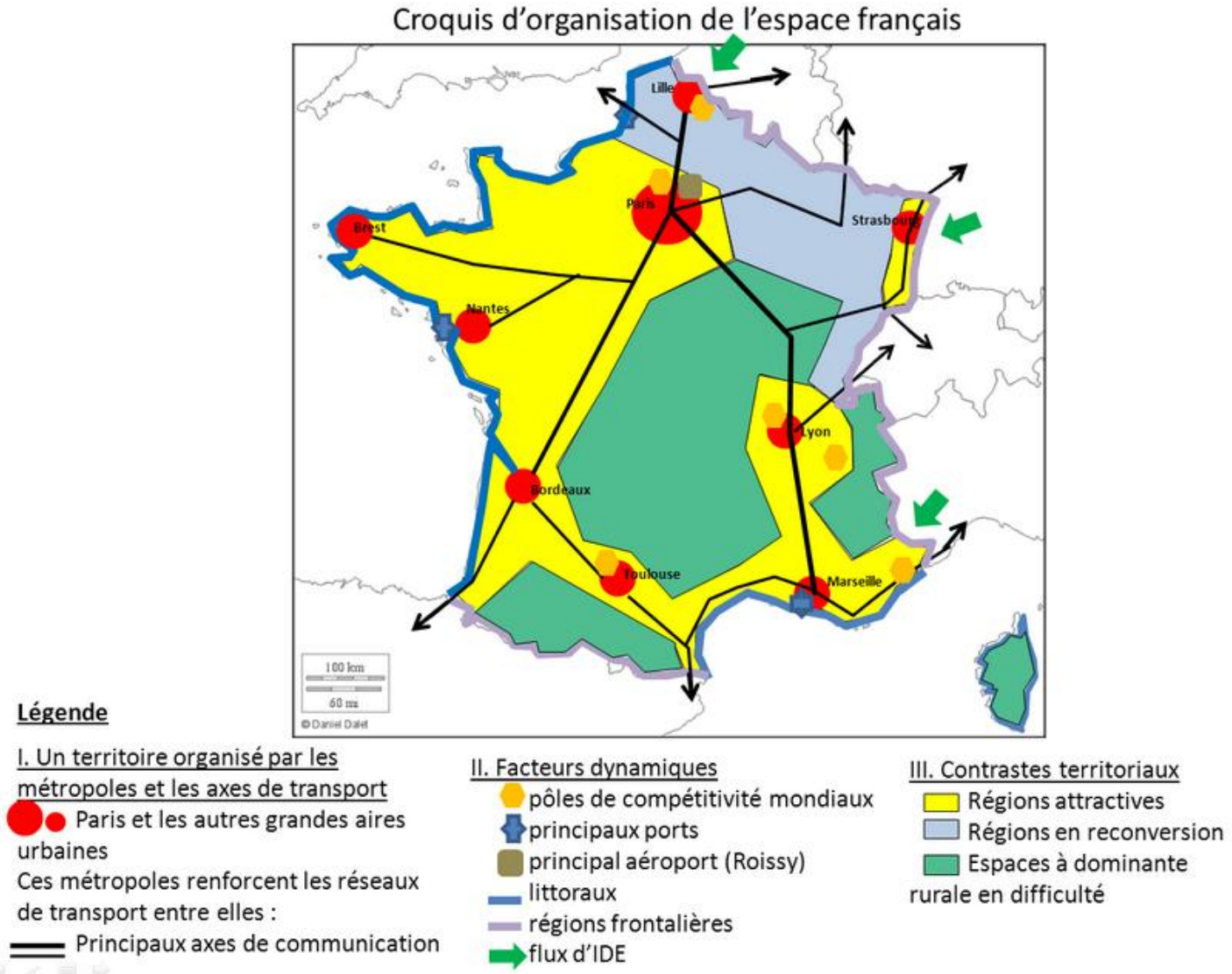

Voir aussi l'exercice de Jacques Muniga sur le choix des figurés: http://geographie-muniga.org/Organisation-territoire-francais-Croquis.103.html :

Conclusion : L'organisation du territoire français est encore largement dominée par l'agglomération parisienne. Cependant, l'intégration à la mondialisation tend à faire émerger certains espaces (métropoles, littoraux, espaces frontaliers), alors que d'autres espaces moins bien intégrés à la mondialisation sont de plus en plus en difficulté.

Aménager le territoire vise donc à prendre en compte une double logique : réduire les disparités (inégalités) territoriales tout en renforçant les points forts (Paris, les pôles de compétitivité…).

Les acteurs que sont l'Etat, les collectivités territoriales mais aussi les entreprises privées ont un rôle à jouer dans cet aménagement.